



Construction sur terrain hérité, que possèdera mon ami?

Par **lilnette**, le **29/12/2008** à **14:48**

Bonjour,

Voici mon problème. Avec mon ami, nous allons construire notre maison sur un terrain appartenant à ma famille. Le problème c'est que si mon père me fait la donation, mon ami peut, en cas de séparation, se retrouver sans rien! (car comme le terrain m'appartiendra, la maison qui sera dessus aussi.) Quelle sont les possibilités que nous avons pour mettre mon ami à l'abri de ça? PACS, Mariage, vente?

Dans le cas de la vente cela engendre à nouveau des frais!?

Merci d'avance pour votre aide!